Le journal de STENWERCK



Dimanche 27 septembre

Journée STOP

Grande brocante

de Steenwerck

Samedi 31 octobre

"Chanson made in France"

Grand concert

de l'Harmonie Municipale



Sommaire

Editorial de Joël Devos

Etat-civil

Rencontres & Collectes

Compte rendu du conseil municipal

Réponses au questionnaire des TAP 2014-2015

Les 4 éléments à la rencontre des 6-11 ans

Des nouvelles du centre de loisirs de juillet

Les potins des z'enfants de l'ALSH d'août

Flash Back Point Jeunes

Informations du RAM

Cérémonie de la Fête des Mères

Opération de sensibilisation à l'environnement

Lancement du site Internet municipal

Un créateur d'entreprise mis à l'honneur

Invitation à la projection de « Commissaire Magellan »

Quoi de neuf à l'école Saint Joseph?

Programme de la 59^{ème} Journée Stop

Des nouvelles des Ateliers d'Arts

Les rendez-vous du Musée

La ducasse de la Croix du Bac

En direct de la Médiathèque du Bourg

Des informations du TCS

Le bilan de la 40^{ème} édition des 100 km à pied de Steenwerck

Les archers encore à l'honneur!

Inscrivez-vous au fitness!

Découvrez le yoga

Des nouvelles de l'Atelier Danse

Le programme de rentrée de l'école de musique et de l'harmonie municipale

Le festival « Conteurs en campagne »

La rentrée d'Allo AssMat

Information du Don du Sang

Invitation des « Amis du temps libre »

Premier bilan pour l'US Canettes

Un steenwerckois Champion de France!

Révision exceptionnelle des listes électorales

Information relative au recensement obligatoire

Informations municipales

L'agenda des manifestations et fêtes à Steenwerck

Questionnaire relatif aux centres de loisirs (à détacher)

Coupon d'inscription au Banquet des Aînés (à détacher)

Directeur de la publication :

Joël Devos

Directeur de la rédaction :

Joël Devos

Rédaction :

Mairie & associations

Photos:

Mairie & associations

Secrétariat & Impression :

Michel Forceville

Dépôt légal :

03 Juin 2008

Journal gratuit

Imprimé sur papier recyclé

Edito

Chers steenwerckois,

Peut-être avez-vous été émus et même peinés par la mort du lion Cécil qui vivait paisiblement dans le parc national du Zimbabwe.

Les réseaux sociaux ont soulevé un vent de protestations d'ampleur internationale à l'encontre du braconnier, Walter Palmer, riche dentiste américain adepte de la chasse aux fauves.

Malgré les réglementations internationales et les réserves animalières protégées, l'animal sauvage est de plus en plus menacé d'extinction par le braconnage de chasseurs sans scrupules, capables de dépenser des milliers d'euros ou de dollars au prétexte d'assouvir leur passion ou leur bon plaisir. Peut-être s'agit-il plus simplement du réveil de la partie reptilienne du cerveau qui sommeille toujours en chacun de nous.

La médiatisation de ce fait divers particulièrement regrettable a au moins pour mérite la mise en évidence d'une prise de conscience collective pour la protection de la nature et de l'environnement et peut-être, espérons-le, la mise en place de mesures plus efficaces partout dans le monde y compris sur notre territoire national.

Plus près de nous, à la Croix du Bac, les conditions météorologiques clémentes ont permis la poursuite des travaux d'aménagement du carrefour dans de bonnes conditions.

Nous en sommes maintenant aux finitions. Suivra la réalisation de la place dont le projet a été élaboré avec le concours des associations crébatiennes.

Bien Cordia lement

Bonne rentrée à toutes et tous,

Etat civil

Naissances

DO VAN Shannon	175 rue du Saule	né à Armentières	le 16 avril 2015
THORPE Margaret	6 rue du Pont d'Achelles	née à Armentières	le 10 mai 2015
LIÉBART-GARNOTEL Leïla	18B2 Rés. des Prés du Bourg	né à Armentières	le 11 mai 2015
DECOUVELAERE Maëlane	4 Chemin de la Blanche	née à Armentières	le 16 mai 2015
TRONEL Stormy	1 rue du Cygne	né à Lille	le 21 mai 2015
VALENTON Eden	2 rue Madame Baleine	née à Lille	le 28 juin 2015
CHAILLOT Zélie	3 rue de l'Hallobeau	née à Armentières	le 17 juillet 2015
LEROY DELVOYE Erwan	6 rue de la Petite Chapelle	né à Armentières	le 26 juillet 2015
HOUVENAGHEL Charlie	7 chemin de la Blanche	né à Armentières	le 03 août 2015
HOUVENAGHEL Gaby	7 Chemin de la Blanche	né à Armentières	le 03 août 2015

Mariages

GOTEV Goran et LEGER Pauline	le 02 mai 2015
AUTIN Gaël et BOUQUET Julie	le 02 mai 2015
ACHERÉ Charles et PLOUVIER Pauline	le 09 mai 2015
PAILLART Julien et NOTTEAU Marine	le 30 mai 2015
COHEN Fabien et CHAINER Lorène	le 30 mai 2015
GOSSART Paul et DELBAERE Marie	le 20 juin 2015
DEWINTRE Hervé et CHARLET Mathieu	le 20 juin 2015
DELATTRE Lionel et LIPPENOO Audrey	le 27 juin 2015
GERBEDOEN Rémi et ESQUIVA MORENO Maïté	le 27 juin 2015
HUON DE KERMADEC Geoffroy et LETERME Claire	le 03 juillet 2015
BARBION Jean-François et DUVAL Sandra	le 11 juillet 2015
MAHIEUX Christopher et VANHAEVERBEKE Patricia	le 25 juillet 2015
CAZEL Arnaud et VANTORRE Valérie	le 08 août 2015

Décès

HOUCKE veuve REMY Cécile	24 rue du Stade	à Steenwerck (87 ans)
HILLEMAN veuve LUCIDARME Ursula	24 rue du Stade	à Armentières (81 ans)
DEMAREY André	24 rue du Stade	à Armentières (86 ans)
VANDENABEELE veuve WINNEBROOT Cécile	1 rue Notre Dame des Victoires	à Armentières (85 ans)
DEBAENE Marguerite	6 rue de la Gare	à Steenwerck (84 ans)
PICKEU épouse LEBLEU Renée	24 rue du Stade	à Steenwerck (79 ans)
BENOIT Albert	24 rue du Stade	à Steenwerck (94 ans)
MANNIEZ veuve DARTHOIT Henriette	24 rue du Stade	à Steenwerck (97 ans)
GIRAUDIER veuve BOUTON Andrée	24 rue du Stade	à Steenwerck (97 ans)
VANGRAEFSCHEPE Henri	46 rue du Saule	à Lille (75 ans)
DECHERF André	3 rue Haute	à Lille (87 ans)
FERTEIN Marcel	31 rue du Pont d'Achelles	à Steenwerck (86 ans)

Les personnes ne souhaitant pas figurer sous notre rubrique Etat Civil doivent le faire savoir en Mairie, que ceci les concerne personnellement ou concerne un parent.

Rencontres

- Le Maire et les Adjoints : sur rendez-vous en Mairie
- JP. Allossery, Député : 2 rue de Lille à Hazebrouck, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09 h 00 à 17 h 30 . Tél. : 03.28.42.20.48
- Béatrice Descamps, conseillère départementale : contacter la Mairie de Meteren au 03.28.49.04.08
- Assistante sociale: 1er et 3ème mardi du mois de 14 h à 16 h à la Mairie
- Consultation des nourrissons : 3^{ème} vendredi du mois de 14 h 30 à 16 h 00 à la Maison Leplus (anciens locaux de l'ADMR)
- Sécurité sociale : permanence tous les jours de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 au CCAS rue d'Ypres à Bailleul. Pour un rendez-vous ou un accueil personnalisé, contactez le 03.20.44.38.11
- PROBTP: 2ème et 4ème jeudi du mois: le matin, de 9 h à 12 h sans rendez-vous; l'après-midi de 14 h à 17 h sur rendez-vous à la Maison Leplus. Contactez le 03.20.12.35.35.
- Mr Vandenbossche, conciliateur de justice : sur rendez-vous, les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois de 13 h 30 à 17 h 30 en Mairie de Bailleul (2^{ème} étage, salle des formations).
- RAM (Relais Assistante Maternelle) : permanences d'accueil au public :
 - chaque vendredi de 16 h à 18 h
 - permanences téléphoniques : chaque mardi de 11 h 30 à 12 h 30.
 - pour tous renseignements, contactez Anne LEBRUN, animatrice et responsable du RAM au 03.28.41.71.65
- Espace Info Energie : pour un rendez-vous ou un renseignement, appelez le 03.62.53.25.16. Permanence le deuxième mercredi après-midi du mois à la Maison Leplus.

Collectes

- ◆ Vêtements : un container «Le Relais» est mis à votre disposition près des ateliers municipaux rue du Saule
- Verre : des cubo-verres sont mis à votre disposition près des ateliers municipaux rue du Saule et à proximité de l'abri-bus de La Croix du Bac
- Huiles de vidange : possibilité de les déposer aux ateliers municipaux, rue du Saule, aux heures d'ouverture uniquement : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30
- Déchets verts : une benne est à votre disposition, aux ateliers municipaux, rue du Saule, pour les feuilles, l'herbe et les branches (diamètre maximum 5 cm)
- ◆ Déchetteries : à Bailleul, route de la Blanche Maison
 - à Nieppe, zone artisanale rue de Warnave
 - à Estaires, rue du Courant
- Cartons et papiers : 52 rue de la Gare à Steenwerck

Compte rendu du Conseil Municipal du Mardi 16 juin 2015

Présents: Joël Devos, Bruno Wulleput, Annick Broïon, Mark Mazières, Patrice Seingier, Catherine Duplouy, Marie-Franche Briche, Gervais Coupin, Claude Frenois, Monique Laporte, Hugues Declercq, Cécile Devaddere, Vincent Ducourant, Katia Decalf, Gontran Verstaen, Philippe Sonneville, Laurent Henneron, Catherine Oden.

Donnent procuration : Dorothée Debruyne à Annick Broïon, Amandine Labalette-Tranchant à Cécile Devaderre, Odette Malvache-Delestrez à Bruno Wulleput.

Absents : Pascal Thellier, Bénédicte David.

1 - Modification des statuts de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure

Il est proposé au Conseil municipal d'émettre un avis favorable à la modification des statuts de la Communauté de Communes qui définit les compétences obligatoires et optionnelles prises en charge par la CCFI.

Les compétences sont les suivantes :

- Aménagement de l'espace,
- Développement économique,
- Tourisme,
- Protection de l'environnement,
- Logement et cadre de vie,
- Création et entretien de la voirie d'intérêt communautaire,
- Construction et entretien d'équipements culturels et sportifs,
- Action sociale.

Proposition votée à l'unanimité

2 - Signature d'une convention avec le département du Nord

Dans le cadre de la première phase de l'opération de réaménagement du carrefour de la Croix du Bac, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser à signer la convention avec le Département du Nord relative aux modalités de financement, de réalisation et d'exploitation de l'éclairage public, des mobiliers urbains et des aménagements paysagers.

Proposition votée à l'unanimité

3 - Acquisition de tableaux numériques pour l'école primaire Jean Monnet

La commune a pour projet l'acquisition de trois tableaux numériques pour équiper l'école primaire Jean Monnet.

Le coût prévisionnel de cette acquisition s'élève à 6 176,13 € HT.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de solliciter auprès de Monsieur Allossery, Député du Nord, une subvention au titre de la réserve parlementaire.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter une demande de subvention pour un montant de 3 000,00 €.

Proposition votée à l'unanimité

4 - Instauration d'une redevance d'occupation provisoire du domaine public

Depuis 2013, la commune a instauré une redevance annuelle d'occupation permanente du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution de gaz.

Monsieur le Maire propose d'étendre cette redevance aux installations temporaires de transport de gaz.

Proposition votée à l'unanimité

5 - <u>Signature d'une convention avec le Centre de Gestion du Nord pour une mission d'archivage</u>

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'accepter la convention proposée par le centre de Gestion du Nord afin de lui confier une mission d'archivage des documents municipaux, dont l'état de conservation actuel risque d'entrainer une dégradation rapide.

Le coût de cet archivage s'élève à 18 900,00 € sur une durée de 3 ans.

Proposition votée à l'unanimité

6 - <u>Convention d'adhésion au service de prévention Pôle Santé-Sécurité au travail du Centre de Gestion du Nord</u>

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adhérer à un nouveau service proposé par le Centre de Gestion, relatif à la médecine préventive, l'hygiène et la sécurité au travail.

Les prestations portent sur la médecine préventive, la prévention et la sécurité au travail, le prédiagnostic des risques psycho-sociaux, les études de suivi post exposition à l'amiante en lien avec le CHRU de Lille.

Proposition votée à l'unanimité

7 - Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'adjoint administratif de 2ème classe à temps non complet de 28 heures ainsi que la fermeture de quatre postes non pourvus suite à l'avis favorable de la Commission Technique Paritaire.

Proposition votée à l'unanimité

8 - Versement d'une subvention exceptionnelle à l'OCCE Jean Monnet

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal de la demande de Monsieur Coudeville, enseignant à l'école Jean Monnet, sollicitant de la commune une aide pour financer le projet de classe nature organisée à la rentrée scolaire 2105-2016 pour les élèves de CP.

Ce voyage d'une semaine aura pour destination Zuydcoote pour un cout global de 3 437,73 €.

Afin de répondre à cette demande, monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder une subvention de 397,00 €.

Proposition votée à l'unanimité

9 - Adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord, association qui a pour but de prodiguer des conseils et de mutualiser les compétences en matière architecturale, urbanistique et paysagère. Le montant de l'adhésion est fixé à 500,00 €.

Proposition votée à l'unanimité

10 - <u>Motion pour l'inclusion des gares de Bailleul et Hazebrouck dans le projet de liaison de type RER ente Lille et le Bassin minier</u>

La Région Nord-Pas de Calais porte depuis plusieurs années un projet de lien ferroviaire rapide Métropole Lilloise – Bassin Minier, consistant en une liaison de type RER entre Lille et un certain nombre de communes du bassin minier.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'adopter une motion pour l'inclusion des gares de Bailleul et d'Hazebrouck dans le projet.

Proposition votée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22 h 00.



Réponses au questionnaire TAP 2014-2015

Jean Monnet: Sur 138 questionnaires distribués 48 retours en mairie soit 34,78 %

Le Tilleul: Sur 58 questionnaires distribués 21 retours en mairie soit 36,20 %

L'inscription

• Etes-vous satisfaits des modalités d'inscription?

	Oui	Non	Sans réponse
Jean Monnet	95.83%	Ο%	4.17%
Le Tilleul	85.72%	14.28%	Ο%

L'organisation

• Comment envisagez-vous les T.A.P?

	Découverte d'activités éducatives	Mode de garde ludique	Contrainte	\$an; réponțe
Jean Monnet	79.17%	31.25%	18.45%	Ο%
Le Tilleul	90.48%	0%	Ο%	9.52%

O Votre enfant est-il bien encadré (en sécurité)?

A L'ENTREE	Oui	Non	Sans réponse
Jean Monnet	87.5%	Ο%	12.5%
Le Tilleul	95.24%	Ο%	4.76%

A LA SORTIE	Oui	Non	Sans réponse
Jean Monnet	93.75%	O %	6.25%
Le Tilleul	100%	O %	O %

• Quel est l'impact de cette nouvelle organisation sur l'emploi du temps de vos enfants?

	Enfant; fatigué;	Positif	Pas d'impact	Sans réponse
Jean Monnet	66.67%	18.75%	6.25%	14.58%
Le Tilleul	14.27%	23.81%	42.86%	38.10%

4 Etes-vous satisfaits du fonctionnement des T.A.P?

	Oui	Non	Sans réponse
Jean Monnet	100%	Ο%	Ο%
Le Tilleul	95.24%	0%	4.76%

Le contenu

• Votre enfant est-il content de participer aux T.A.P?

	Oui	Non	Sans réponse
Jean Monnet	93.75%	Ο%	6.25%
Le Tilleul	100%	Ο%	Ο%

2 Etes-vous satisfaits de la variété des activités proposées ?

	Oui	Non	Sans réponse
Jean Monnet	95.83%	Ο%	4.17%
Le Tilleul	95.24%	Ο%	4.76%

❸ Etes-vous satisfaits de la qualité des activités proposées ?

	Oui	Non	Sans réponse
Jean Monnet	97.92%	Ο%	2.08%
Le Tilleul	85.71%	Ο%	14.29%

Votre enfant vous parle t-il de ce qu'il fait aux T.A.P?

	Oui	Non	Sans réponse
Jean Monnet	89.58%	10.42%	Ο%
Le Tilleul	76.19%	14.29%	9.52%

La communication

• Etes-vous suffisamment informés?

SUR LES ACTIVITES	Oui	Non	Sans réponse
Jean Monnet	68.75%	27.08%	4.17%
Le Tilleul	57.17%	38.10%	4.46%

SUR LES INTERVENANTS	Oui	Non	Sans réponse
Jean Monnet	81.25%	16.67%	2.03%
Le Tilleul	76.19%	23.81%	Ο%

Les activités de votre enfant

• En dehors des T.A.P, votre enfant a-t-il d'autres activités ?

	Oui	Non	Sans réponse
Jean Monnet	70.83%	29.17%	Ο%
Le Tilleul	57.14%	42.86%	Ο%

Si oui lesquelles?

Basket, Football, Danse, Equitation, Judo, Guitare, Tennis, Musique, Golf, Poterie, Gymnastique, Natation, Ping-Pong, Violon, Cirque...

2 <u>Va-t-il s'inscrire à de nouvelles activités grâce aux activités découvertes lors des T.A.P</u>?

	Oui	Non	Sans réponse
Jean Monnet	10.42%	85.42%	4.17%
Le Tilleul	4.76%	76.19%	19.05%



EXPRESSION CORPORELLE

réalisée par Jennifer

LES 4 ÉLÉMENTS À LA RENCONTRE DES 6-11 ANS

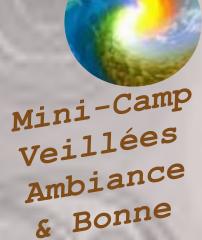
Début de l'histoire,

« Les 4 éléments débarquent sur Steenwerck pour opposer leurs forces en terrain neutre. Flaque, Tara, Fire-Boy, et Elioss ne sont jamais sur la même longueur d'ondes... Qui aura le dernier mot ?



Cinéma Piscine Plopslaland

Les enfants ont pu prendre du plaisir au travers de grands jeux en rapport avec le thème, mais également de part les multiples activités en adéquation avec leurs envies ...



Humeur

Fin de l'histoire,

Les 4 éléments ont compris qu'en alliant leurs forces, ils étaient bien plus utiles à la planète... FETV et Arc-en-ciel remercient les enfants pour leur aide dans cette difficile mission : réunir les 4 éléments... A bientôt pour de nouvelles aventures !

STEENWERCK AOUT 2015



Du 06 au 31 juillet 2015 les lucky-luckes, les petits centurions ainsi que les p'tits pharaons ont découvert les différentes civilisations.

Des journées communes entre les maternelles et les primaires tous les vendredis



Les secrets du centre

Un camping de deux jours et une nuit à Biache Saint Vaast, avec des jeux gonflables, un intercentre d'organisé Créer

Découvrir

Cuisiner

Rire

Des sorties : La plage La ferme du Schoubrouck Bagatelle



Chanter

Jouer

Courir

Rêver

film, une expo photo, le musée des activités ainsi qu'un flash mob étaient présentés aux parents,

suivis du pot de l'amitié

préparé par nos p'tits artistes.

Pour clôturer le mois, un

Bricoler

S'amuser



Srucoter

Les potins des z'enfants de l'ALSH d'Août

A la une....



Tous les mercredis une sortie était prévue...

Kinéjols, Demlysparcet CENHGE Mormioli



TALENT >

Pendant les vacances d'août, le thème « les 4 élèments » choisi par l'équipe de direction, a été très apprécié par les enfants. Un temps fort était organisé chaque lundi après-midi et tous les vendredis.; tel que : l'incroyable talent des éléments, rechargeons nos batteries...



Pour clôturer le thème du mois, nous invitons les parents à visionner un diapo photo suivi d'un goûter préparé par nos petits chefscuistos.







Ateliers de Parents-Ateliers d'Assistants Maternels « Parler aux enfants pour qu'ils écoutent- Écouter pour que les enfants parlent »

6 ateliers de 2h vous sont proposés et abordent 6 thèmes

- 1- Aider les enfants aux prises avec des sentiments pénibles
 - 2- Susciter la coopération
 - 3- Remplacer la punition
 - 4- Encourager l'autonomie
 - 5- Compliments et estime de soi
 - 6- Aider les enfants à cesser de jouer des rôles

Pour une communication moins violente et plus respectueuse de chacun

Vous êtes parent employeur, assistant maternel, vous souhaitez mieux connaître la communication bienveillante, avoir plus d'informations sur les ateliers :

Rendez-vous le **vendredi 11 septembre 2015** à 19h dans les locaux du RAM pour une présentation de la communication bienveillante avec Christèle Valembois Psychologue-Clinicienne

Inscription au RAM par téléphone, mail, aux heures de permanences. A l'issue de cette rencontre, un groupe de 10 à 15 adultes maximum pourra être constitué.



La motricité libre au RAM

Véronique Schrive spécialiste de la motricité libre selon loczy est venue animer des séances de motricité avec les bébés .

La motricité libre, c'est quoi?

C'est ne pas mettre l'enfant dans une position dont il ne peut se défaire seul.

C'est lui permettre de développer son autonomie et sa confiance en lui.

Dans cette optique, il est important de placer l'enfant dans un environnement ou il pourra développer ses appuis : marche, pente, vague tapis au sol.. Pour cela, dans le cadre des activités motrices du RAM, nous expers adanté qualques principes :

avons adopté quelques principes :

« Je me rappelle que le bébé a besoin d'être allongé sur le dos pour découvrir le monde et se mouvoir »

« Je prévois une tenue souple afin que l'enfant soit à l'aise pour se mouvoir et je favorise son exploration sensorielle. »

Vous souhaitez en savoir plus sur la motricité du tout petit ? Les principes de la motricité libre sont repris lors des

ateliers de motricité au RAM. De la documentation est disponible aux heures de permanences.

L'animatrice peut également vous renseigner.





Programmation des activités du RAM "AM STRAM RAM" à l'intention des parents

inscription aux activités du RAM année 2015-2016 :

mardi 25 août de 11h à 12h30

vendredi 28 août de 16h à 18h

le vendredi de 16h à 18h où sur rendez-vous

<u>à l'intention des parents et des assistants maternels :</u>

Ateliers de Parents-Ateliers d' Assistantes Maternelles « Parler aux enfants pour qu'ils écoutent- Ecouter pour que les enfants parlent » avec Chrystèle Valembois Psychologue vendredi 11 septembre 19h-20h30

préparation de la porte-ouverte du 20 novembre 2015 mardi 15 septembre 19h-21h

à l'intention des assistants maternels

Groupe d'échanges sur les pratiques avec Chrystèle Valembois, psychologue clinicienne:

mardi 6 octobre de 19h à 20h30

Accueil:

vendredi de 16h à 18h00

sur rendez-vous le samedi matin, vendredi soir, mardi soir

Permanence téléphonique : le mardi de 11h00 à 12h30

Animations enfants/adultes

Après un temps d'accueil, les enfants se regroupent autour de comptines avant l'activité.

Attention, les enfants non inscrits sont accueillis dans la limite des places disponibles A chaque séance, les enfants doivent avoir une tenue de rechange et des chaussettes antidérapantes. Pour les jeux d'eau, prévoir une serviette.

mardi et vendredi de 8h45 à 10h00

vendredi de 10h15 à 11h30

Mardi 1 septembre	Motricité
Vendredi 4 septembre	Jeux d'eau- véhicules
Mardi 8 septembre	éveil musical
Vendredi 11 septembre	Motricité libre
Mardi 15 septembre	Jeux d'imitation
Vendredi 18 septembre	Jeux de transvasement véhicules
Mardi 22 septembre	Motricité

Cérémonie de la Fête des Mères

Le samedi 30 mai, la municipalité a reçu les mamans ayant eu un bébé dans l'année, dans la nouvelle salle de répétition de la musique à la maison Decanter, avec la participation de l'harmonie municipale.

Monsieur Joël Devos, Maire de Steenwerck, et Catherine Duplouy, adjointe, ont d'abord souhaité la bienvenue aux familles. Ils ont ensuite souligné l'importance de la natalité qui participe à la vitalité de notre village.

Ensuite, les membres du conseil ont eu le plaisir d'offrir à chaque bébé un livre de naissance et aux mamans une composition florale.

Cette cérémonie, placée sous le signe de la convivialité, s'est achevée par le traditionnel verre de l'amitié.

On peut les dire en javanais,
En italien ou en anglais,
Dans la douceur du mois de mai.
On peut aussi les prononcer
Après le petit déjeuner
Comme une offrande, comme un baiser.
On peut aussi les chuchoter,
Les murmurer et les chanter
Sur un air simple et léger.
Alors tout simplement
Il les dira, l'enfant,
Emu et souriant :
"Bonne fête maman !"

Je suis très heureuse, au nom de la commune de Steenwerck, de vous accueillir ici, dans la salle de répétition de la musique, pour cette traditionnelle cérémonie : vous accueillir ici, les mamans, leur bébé et les papas en ce jour officiel qu'est la fête des mères.

Je vous adresse, en tout premier lieu, mes plus sincères félicitations et tous mes voeux à vous qui savez entourer et élever vos enfants. Vous êtes à l'honneur aujourd'hui et c'est bien naturel de saluer votre dévouement et votre sens de la maternité. Vous êtes les reines de cette belle journée.

Permettez-moi d'associer également, dans ces souhaits, chacune de vos familles, car cette fête des Mères, vous en conviendrez, est aussi la fête de la famille.

Aujourd'hui, la cellule familiale reste un élément fondamental du développement de l'enfant. Il est donc important de souligner le rôle primordial des parents, et notamment des mères, qui doivent accompagner leurs enfants en les aidant à devenir à leur tour des femmes et des hommes responsables, futurs citoyens porteurs des valeurs de la République.

La fête des mères est une célébration très populaire qui, chaque année, mobilise les nounous, les écoles mais aussi la commune, pour aider les enfants à témoigner de leur affection pour leur maman.

Ce sera l'un des plus beaux jours de l'année pour toutes les mamans car en recevant un poème, un dessin, une réalisation, un cadeau... elles pourront recevoir tout l'amour de leur enfant.

Cette année, 30 enfants sont nés sur notre commune et ces naissances participent à la vitalité de notre village.

Certes, la mission des parents n'est pas toujours facile, c'est pourquoi notre commune reste sensible à l'éducation des enfants et des adolescents avec :

- des élus au service de la population,
- le RAM, Relais Assistantes Maternelles, lieu d'informations et d'échanges des enfants de 0 à 6 ans,
- les accueils de loisirs, les camps d'ados,
- le Home des Jeunes pour les plus grands.
- et enfin les TAP, temps d'activités péri-éducatifs mis en place depuis septembre dans les écoles. Tout ceci témoigne de la volonté de la Municipalité d'accompagner les mamans et les enfants.

Alors en ce jour de tradition, je ne suis pas peu fière, Mesdames, de vous honorer et de vous remettre ces petits cadeaux au nom de la municipalité.

Je voudrais enfin remercier celles et ceux qui ont fait de cette journée un moment de partages et de rencontres.

"Bonne fête à toutes les mamans" et merci à tous.





Opération de sensibilisation à l'environnement

Dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) 25 enfants de l'école Jean Monnet ont participé à une action en faveur de l'environnement. Les 6 interventions proposées par les agents du SMICTOM ont sensibilisé les enfants au développement durable : tri de déchets, fonctionnement d'une déchetterie, identification des matières premières, fabrication du papier...

Le 21 avril dernier, sur deux circuits de quelques kilomètres préalablement identifiés et sécurisés en périphérie du bourg, avec joie et bonne humeur, munis de gants et de sacs poubelles ces enfants se sont chargés de récupérer sur le bord des routes les déchets qui s'y trouvaient (papiers, cartons, canettes, bouteilles et sacs en plastique, etc...). L'opération fut fructueuse car plus de 75 kilos furent ramassés.

En fin d'après-midi, afin de remercier les enfants ainsi que les accompagnateurs pour leur implication, cet événement s'est clôturé par un goûter servi dans la cour de l'école.

Cette opération ayant rencontrée un vif succès, dès l'automne prochain une action similaire sera menée en faveur des enfants de l'école du Tilleul de la Croix du Bac.

La Commission Environnement.



Lancement du site Internet de Steenwerck

Outil de communication qui faisait défaut à Steenwerck, nous apportons les dernières finitions à notre futur site internet.

Nous l'avons pensé et organisé afin qu'il puisse répondre aux besoins de chaque habitant, entreprises, commerces et associations.

Une partie « vitrine » présentera la commune, son histoire et patrimoine. Vous y trouverez les différents services municipaux, l'annuaire des entreprises et commerces Steenwerckois, les associations classées par activités,...

Une seconde partie plus interactive vous permettra de réaliser vos formalités administratives (actes d'état civil, demandes de documents,...). Les associations pourront effectuer des réservations de salles ou de matériel en ligne et visualiser leurs disponibilités. Les parents auront la possibilité très rapidement de payer en ligne la restauration scolaire, les centres de loisirs, la garderie,....

Parce que leurs nombreuses initiatives font la richesse de notre vie locale, nous avons souhaité dédier un espace d'expression aux associations. Dès la page d'accueil du site, cet espace sera à leur disposition pour annoncer les manifestations qu'elles organisent, associé à un agenda, et insérer des comptes rendus et photos.

Ce site se veut l'image de la qualité de vie à Steenwerck et souhaite mettre en avant la diversité et la richesse des activités et manifestations qui s'y déroulent. Chacun et chacune d'entre vous est invité à y contribuer pour qu'il en soit le reflet.

Le site sera opérationnel courant septembre à l'adresse suivante : steenwerck.fr.

Plus que quelques semaines, et vous pourrez prendre le temps de le découvrir....

Un créateur d'entreprise à l'honneur

Christian Marchand, créateur de l'entreprise « Bienveillant Propreté Multiservices », spécialisée dans le nettoyage de locaux et installée à Steenwerck, a reçu le prix « Coup de Coeur » dans la catégorie « Entreprises de services » lors de la remise des prix du Concours Talents 2015, organisé par la Boutique de Gestion Espace de Flandre intérieure.

Ce prix récompense la qualité et l'originalité du projet de création d'entreprise proposé.







Vous avez une idée ou un projet de création d'entreprise ?

Depuis l'émergence de votre idée, en passant par la mobilisation des financements jusqu'au développement de votre entreprises, la BGE vous accompagne dans l'élaboration de votre projet, encourage vos initiatives et œuvre pour que la création et la reprise d'entreprise soit une réalité accessible à tous.

La BGE propose des conseils personnalisés avant la création, des formations à la carte, un test en grandeur réelle grâce à sa couveuse d'entreprises et des conseils après création.

La BGE vous accueille aux antennes d'Hazebrouck et d'Armentières.

Pour toute demande d'informations : flandre.interieure@bge-hautsdefrance.fr ou 03 28 44 23 34

Invitation à la projection de « Commissaire Magellan »

Vous êtes cordialement invité à la projection du dernier épisode de la série policière "Commissaire Magellan", tournée à Steenwerck et produite par France 3, le 24 septembre à 20 h 00 à la salle Saint Joseph.

Un pot de l'amitié sera servi à la fin de la projection. L'entrée est gratuite.

L'épisode proposé s'intitule "Jeu, set et meurtres", avec dans les rôles titres, Jacques Spiesser et Selma Kouchy.

Résumé de l'épisode :

Magellan enquête au sein du "Sporting", un prestigieux club de tennis fréquenté par les notables de Saignac, afin d'élucider le meurtre de Lucas Nelson.

Promis à un grand avenir, ce séduisant trentenaire devait bientôt épouser la fille d'Amaury Castelle, potentat et riche propriétaire du Sporting. D'abord engagé comme simple professeur de tennis, Lucas avait su ravir le cœur de la fragile Chloé Castelle et gravir les échelons pour devenir le nouveau secrétaire général du club de tennis.



Employé loyal pour certains, arriviste aux dents longues pour d'autres, Lucas Nelson menait un double jeu. Sincèrement amoureux de Chloé, Lucas avait pourtant de nombreux secrets, mentait sur sa véritable identité et semblait déterminé à détruire le père de sa promise.

Mais pour quelle raison ? Que cherchait-il à accomplir en infiltrant la famille Castelle ? L'enquête prend une nouvelle direction lorsque Magellan découvre que le meurtre de Lucas est peut-être lié à celui de Mathilde Castelle, la première femme d'Amaury, qui a été assassinée 15 ans plus tôt...

A l'époque, le père de Lucas avait été condamné sur la foi du témoignage de la jeune Chloé qui est encore hantée par ce terrible meurtre. Lucas était-il revenu à Saignac pour se venger ?



Quojatricuf árécolesajút-losephy

Samedi 13 juin après-midi, à la salle des sports de Steenwerck, parents et amis étaient venus en nombre pour découvrir les chorégraphies interprétées par les enfants de

l'école Saint-Joseph.
Cette journée organisée par l'Association des parents d'élèves (l'APEL) avait commencé dès le matin avec des jeux de kermesse dans la cour de l'école, suivis de la remise des livres de prix et d'un barbecue familial.



Mais le moment très attendu de cette journée était bien sûr la présentation du spectacle intitulé cette année : « A la recherche du pays du bonheur ». Dans cette histoire, un petit prince était transformé en crapaud par une sorcière maléfique et la seule façon de conjurer



le mauvais sort était de trouver le « pays du bonheur ». Lors de son périple, le petit prince est arrivé à l'école Saint-Joseph et les enfants des classes lui ont fait découvrir, par le biais des danses, les projets vécus cette année (projet cirque, travail autour des jeux de société, sorties sportives, classe de neige...).



Comme chaque année, cet évènement clôture une année bien remplie. Il s'est terminé par un final durant lequel tous les enfants de l'école se sont retrouvés sur scène à danser tous ensemble pour le plus grand plaisir de leurs parents...



Pour inscrire votre enfant, téléphonez au 03.28.49.95.92

Ecole Saint-Joseph 10, rue du stade 59181 STEENWERCK

http://stjosephsteenwerck.free.fr



59^{ème} JOURNEE STOP Dimanche 27 septembre 2015 BROCANTF:

Horaire : de 6h à 19h - Tarif : 6,50 € les 4 mètres

Réservations : Office de Tourisme de la Vallée de la Lys

RESERVATIONS – EMPLACEMENTS

Pour permettre aux Steenwerckois et aux extérieurs de réserver leur emplacement pour la brocante, des permanences seront tenues à l'Office de Tourisme, Pavillon des Iris, Grand Rue.

AUCUNE PLACE NE SERA VENDUE AVANT LES PERMANENCES

Pour les STEENWERCKOIS

Les riverains :

Le samedi 12 septembre 2015 : De 10h à 12h



Aucun emplacement <u>non riverain</u> ne sera mis en vente lors de cette permanence.

Les emplacements étant de 4 m, les riverains désirant occuper la totalité de la longueur de leur façade devront s'acquitter d'autant d'emplacements concernés.

Sont considérées comme riveraines les personnes réservant le ou les emplacements devant leur habitation.

Toutefois, étant prioritaire sur l'emplacement devant leur habitation jusqu'au 12 septembre à 12h, il est possible aux riverains de déposer l'attestation avec n° d'emplacement et le règlement à l'office de tourisme la semaine qui précède afin de l'enregistrer lors de la permanence officielle.

La totalité des autres emplacements sera mise en vente aux permanences suivantes.

Les non riverains

Le samedi 12 septembre 2015 :

De 14h à 17h

Le dimanche 13 septembre 2015 :

De 10h à 12h

Sont considérées comme non riveraines les personnes habitant Steenwerck et réservant un emplacement dans la zone concernée par la brocante

Pour TOUS

L'Office de Tourisme effectuera la vente des emplacements restants à partir du **Mardi 15 septembre** aux heures d'ouverture du bureau soit : Mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 13h et 14h à 17h30 – Mercredi de 14h30 à 16h30 – Samedi de 10h à 12h -.

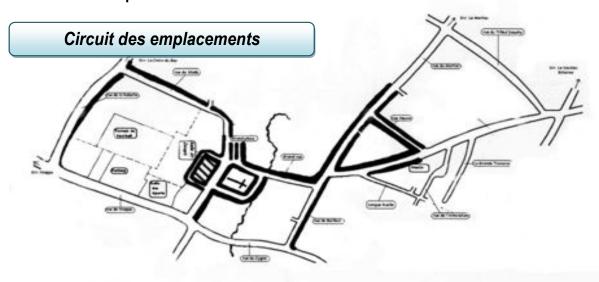
AVIS AUX RIVERAINS

En raison de l'importance de la Journée Stop, nous sommes dans l'obligation de barrer certaines rues aux véhicules à moteur. Nous vous demandons de prévoir le stationnement de vos véhicules en dehors de cette zone pour éviter d'être bloqué le dimanche matin.

L'année passée, certains riverains avaient oublié de déplacer leur voiture, il a été désagréable pour les organisateurs de faire face au mécontentement des brocanteurs et d'aller, dans la plupart des cas, réveiller l'habitant. Nous vous remercions vivement de votre collaboration.

Comme l'année dernière, le trottoir côté Ecole Jean Monnet de la rue de la Rabette sera réservé à la brocante. Afin de permettre la circulation qui sera à sens unique de la Croix du Bac vers la rue de Nieppe, et pour des raisons de sécurité, la rue de la Rabette sera séparée en deux parties par des barrières de sécurité : une partie accessible aux piétons et l'autre partie à la circulation. Le stationnement sera interdit sur la chaussée

59^{ème} JOURNEE STOP Dimanche 27 septembre 2015



Réglementation de la circulation

La circulation est interdite :

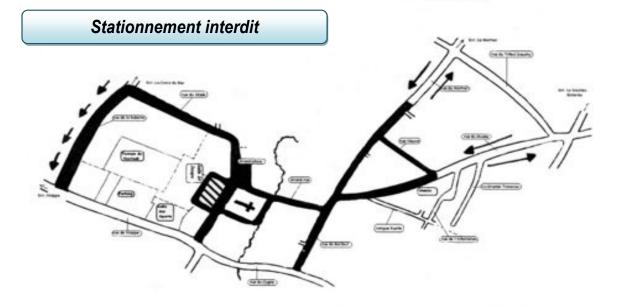
Dans toutes les rues où les places sont réservées à la brocante ainsi que le Hameau du Tas de Bois, à l'exception de la rue de la Rabette (Voir le plan ci-dessous).

Une voie de dégagement sera possible par la rue de l'Arborétum pour les habitants de la Longue Ruelle, du Peuplier et du Jardin Debert.

La circulation est en sens unique :

Rue de la Rabette de la rue de la Croix du Bac vers la rue de Nieppe

Les rues d'accès à la brocante : rue du Mortier et rue du Musée, restent à double sens. Des panneaux (**Route** barrée à 1km) seront installés aux carrefours avec la rue du Tilleul Dauchy







Office de Tourisme de la Vallée de la Lys Pavillon des Iris - B.P 10 - 59181 STEENWERCK ∴ : 03 28 44 20 04 - ∴ : contact@valleedelalys.fr

Brocante du Dimanche 27 septembre 2015 STEENWERCK - Inscription au Vide Grenier

ATTESTATION

Je soussigné(e),	
Nom :	Prénom :
Né(e) le :	À:
Département :	
Adresse:	
Code Postal :	
Téléphone :	
Titulaire de la pièce d'identité N° :	
Délivrée le :	
N° immatriculation de mon véhicule :	-
 Déclare sur l'honneur : Ne pas être commerçant(e) Ne vendre que des objets personnels et usa Ne pas participer à 2 autres manifestations (Article R321-9 du code pénal) 	
Fait à Le	Signature :
Ci-joint le règlement de€ pour l'(les) n°	emplacement(s) ¹
(1) Ce coût correspond aux frais administratifs et raison, personnelle ou externe (mauvaises conditie à aucun remboursement	d'organisation. De ce fait et quelle qu'en soit la ons climatiques par exemple), il ne sera procédé

Afin de valider dans nos registres votre réservation, conformément à l'Article R321-9 du code pénal, l'attestation devra être remise **OBLIGATOIREMENT** à l'Office de Tourisme de la Vallée de la Lys lors de votre inscription.



- Pensez à relever le numéro de l'emplacement souhaité.
- Afin d'éviter les files d'attentes et de procéder plus rapidement à la vente des emplacements, il vous sera demandé de compléter au préalable l'attestation ci-dessus.





Dessin, peinture, techniques mixtes pratiques ouvertes et diversifiées Ouverture culturelle sur l'Art

Les cours pour enfants (à partir de 7 ans) et ados ont commencé en mars 2015 et se déroulent dans la sérénité et la bonne humeur. Interrompus pendant les vacances, ils reprendront à partir du **mercredi 10 septembre**.

Ces séances ont lieu le **mercredi après-midi**, dans la salle des Ateliers d'art, rue du Mortier (ancienne salle de judo transformée en vaste atelier). Elles sont ouvertes à tous.

Les cours adultes démarreront prochainement.

Pour tout renseignement et pour recevoir le dossier d'inscription : 06 10 49 77 70

ateliers.arts.steenwerck@orange.fr

Cours pour ENFANTS ADOS ADULTES

Rue du Mortier à **Steenwerck**

THE STATE OF THE S

Tarifs:

Enfants/Ados : 100€ les 12 séances (Matériel fourni)

Adultes : 110€ les 12 séances (Matériel fourni en partie)

Pour l'ensemble des cours : première séance d'essai gratuite



















LES RENDEZ-VOUS DU MUSEE

Dimanche 4 octobre 15h /19h FÊTE DE LA CONFITURE

Cette année, c'est au Musée de la Vie Rurale que l'association C.A.D.R.E. de VIE d'Houplines organise la 9e édition de la fête de

la confiture. Pour cet événement, les visiteurs vont pouvoir ainsi découvrir, apprécier et déguster des centaines de confitures

différentes proposées par des exposants de la

région. Un concours, réservé aux particuliers, récompense le meilleur confiturier amateur. Chaque concurrent peut s'inscrire sur place en apportant un seul pot de confiture

exclusivement « faite maison ». Un agréable moment pour découvrir les saveurs d'antan et visiter le musée. Entrée gratuite



Samedi 17 octobre à 20h 30

Concert chanson française



Réservations à l'office de Tourisme 6€

Samedi 24 octobre à 20h

Apéro littéraire et repas

« les recettes des estaminets » par Jacques Messiant

Diner aux chandelles dans les cuisines et salle à manger du Musée.

Menu complet servi dans la vaisselle d'époque. 20€

Places limitées, réservation au 03.28.4420.04





LES RENDEZ-VOUS DU MUSEE

jusque fin novembre

es expositions temporaires

Exposition « Saint, quel métier ! »
60 panneaux pour raconter par quels
saints et saintes patrons les différents
métiers présentés au Musée étaient
protégés. De Saint Eloi à la forge jusque
Saint Vincent à l'estaminet, on découvrira
leur histoire, le pourquoi de leur patronat et
les dévotions qu'ils suscitent.



Exposition : « Le travail, c'est la sainteté » Suite à l'appel lancé par le Musée, 30 peintres, photographes et plasticiens ont

chacun créé une œuvre sur le thème des saints patrons des métiers. Cela donne une exposition variée et riche en couleurs où chacun a pu exprimer son ressenti.

Dimenche 13 septembre

13h /13h

FETE DE LA PAILLE

Fête du blé, du battage, de la moisson…et de la paille. Le Musée bat le blé moissonné en août par les bénévoles : au fléau, à la bogueuse actionnée par le cheval et à la batteuse actionnée par un tracteur, il y aura les démonstrations de l'atelier paille de Ronchin et la grande presse à ballots remise en état par les Vieux Pistons de l'Alloeu.

ENTREE GRATUITE



concert chanson française

Deux concerts de chansons françaises en une seule soirée avec les groupes

« Pourquoi-Pas » et « Troisfoisrien ».

« Pourquoi-Pas », c'est

-Une voix qui frissonne

-Six cordes qui résonnent

-Une basse qui ronronne

Un trio accustique voix-guitare-basse qui propose un cocktail de reprises et de ses propres compositions.

Trois fois rien:

trois instruments (guitare(s), trompette et percussions) et deux voix.

« Avec trois fois rien, ils font tout eux-mêmes : paroles, musique, arrangements... avec tambour et trompette »

Des chansons originales qui ne prétendent pas modifier la face du monde mais simplement apporter de petits moments de plaisir à celles et ceux qui les écoutent.

Réservations à l'office de Tourisme Entrée 6 euros

Samedi 19 septembre à 20h30

Causerie sur les saints patrons.

Par Christian Defeybre

En résonnance avec les expositions

« saint, quel métier « et

« le travail, c'est la sainteté »,

Christian Defevbre viendra nous entretenir

des fêtes liées aux métiers.

GRATUIT

Dédicace des ouvrages de l'auteur.



DUCCUSSE Croix du Bac

19, 20 septembre 2015



Samedi 19

15h>19h30 : Jeux gonflables, jeux de kermesse, buvette petite restauration - cours de l'école - gratuit 20h : Théâtre - salle du Temps libre - gratuit

Dimanche 20

9h30 : Messe - Eglise NotreDame des sept douleurs à partir de 11h : Initiation au Tir à l'arc - gratuit

à partir de 12h : Apéro Accordéon, Repas,

buvette toute l'après-midi - jardin de la médiathèque

à partir de 13h : Jeux de quilles traditionnelles - gratuit

15h30 : Défilé de l'Harmonie municipale de Steenwerck

16h>17h: Concert de l'Harmonie municipale

et du Cercle vocal de la Lys - Eglise - gratuit

19h : clôture de la ducasse

Toute la journée buvette, manège, jeux...



Prochainement

Horaires d'ouverture :

- Mardi de 14h à 20h
- Samedi et dimanche de 10h30 à 12h

Tel: 03 28 40 97 84

mail:médiatheque-croixdubac@orange.fr Le blog:mediacretosabac.eklableg.com/

19 et 20 septembre : Ducasse de la Croix du Bac

- Du théâtre le samedi 19 à 20h à la salle du temps libre / gratuit
- Buffet froid le dimanche 20 à partir de 12h dans le jardin de la médiathèque (dans la salle du temps libre en cas de mauvals temps)
- W Bibliothèques en fête » des Médiathèques de Steenwerck et Croix du Bac, Dans le cadre du réseau de la Serpentine du 18-9 au 28-11 2015
- Samedi 10 octobre à 10h et 14h : Atelier-création de leporello avec Cécile Picquot / pour tous - médiathèque de la Croix du Bac
- Samedi 17 octobre à 19h30 : Soupe littéraire dans le cadre de la nuit des bibliothèques mediathèque de Steenwerck
- Samedi 7 novembre à 19h30 : Causerie avec Thierry Tancrez : les oiseaux et la couleur médiathèque de la Croix du Bac
- Mercredi 18 novembre de 14h à 17h / salle du temps libre : Les médiathèques de Steenwerck et Craix du Bac s'associent pour l'atelier « ça cartonne do it yourself » avec le collectif de la Girafe (atelier offert par la Médiathèque Départementale du Nord)
- Samedi 28 novembre à partir de 10h : Atelier « création à partir de recup" » avec Céline médiathèque de la Croix qui Bac

Rendez-vous sur www.laserpentine.fr pour le programme complet de toutes les médiathèques du réseautoutes les animations sont gratuites

Réservation buffet froid de la ducasse 2015		
	repas adulte(s) 8€	
	repas enfant(s) 4€	
TOTAL		
À rendre pour le 15 septembre 20	15 à la Médiathèque	
tel. 03 28 49 92 58 ou 06		
	TOTAL À rendre pour le 15 septembre 20	

En direct de la médiathèque de Steenwerck-Bourg...

« SOUPE LITTÉRAIRE »

POURQUOI?

Pour nous rencontrer et échanger autour d'un livre et d'une soupe ...

Pour partager avec d'autres des instants magiques de lecture ...

→ En effet , certains ouvrages nous marquent plus que d'autres et ont parfois des effets inattendus sur nous : ils nous procurent des moments de plaisir , de rêve ou d'évasion ; ils peuvent nous bouleverser ou nous faire rire ; ils nous questionnent , nous documentent , nous laissent des images , des impressions ...

Si vous avez récemment découvert un livre qui vous a marqué, si vous avez envie d'en parler © **VENEZ NOUS REJOINDRE!**

(tous les genres sont acceptés et ne pas avoir lu l'ouvrage ne doit pas être un obstacle .)

QUAND? Samedi 17 octobre 2015 à 19h30

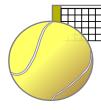
OÙ ? A la médiathèque de Steenwerck (sur la place)

QUI ? Toute personne intéressée par ce projet . Votre rôle consiste à présenter en quelques minutes , totalement librement votre « coup de cœur »

COMMENT ? En dégustant une soupe et cela dans une ambiance simple, détendue et conviviale.

SORTIE ROLAND GARROS





Des nouvelles du 7ème tournoi open

Cette année encore, le tournoi open a rencontré un grand succès et donné lieu à de belles rencontres.

En effet il a permis à près de 60 joueurs venant de différents clubs de la région de s'affronter et de voir pour la première fois un Steenwerckois (Richard Vandersnickt) remporter le tournoi en catégorie messieurs +35 ans.

Voici les résultats du tournoi:

/ Finale simple messieurs : Bollengier Loïc - Becue B. : 6/7 6/4 6/1

// Finale dames : Oerlemans Julie - Bollengier V. : 6/3 6/2

Finale + 35 messieurs : Vandersnickt R. - Ravet P-L : 3/6 6/2 6/1

Tournoi des jeunes du TC Steenwerck - 10 jeunes du club se sont affrontés le dimanche matin dans un mini-tournoi - le podium

O Desrumaux Ernest

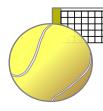
Boucherie Hippolyte

Joly Mathieu









Samedi 5 septembre 2015 de 10h00 à 16h00

Le Tennis Club de Steenwerck vous propose une journée découverte

durant laquelle auront lieu les

inscriptions pour la saison 2015/2016

Rendez-vous aux courts de tennis extérieurs ou à la salle des sports en cas de mauvais temps

- Inscription pour le tennis-loisir
 (Licence obligatoire + libre accès aux courts)
- Inscription pour le tennis-loisir + cours

Pour toute inscription, il vous sera demandé de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis pour le loisir ou tennis en compétition pour ceux qui pratiquent la compétition et les cours.

Pour information, voici les tarifs pour l'année 2015/2016

Tennis - Loisir		+	Cours (ajouter au prix de la licence tennis)		
Adulte	48 €		Adulte 48 € /		
Couple	72 €		10 séances d'1h30 par trim.		
1 ^{er} Enfant	26 €				
Enfant Supplémentaire	20 €		Enfants <16 ans 34€/		
1 adulte + 1 enfant (20 €)	68€		10 séances d'1h par trimestre		

Tarif incluant la licence FFT obligatoire et l'accès à l'ensemble des installations du TCS

Pour tout renseignement: tcsteenwerck@gmail.com

BOUJU Stéphane : 06 72 64 77 47 BERTHOUMIEU Alain : 06 21 94 95 53

HAGUET Alain: 06 67 99 67 92

100 km à pied : la 40^{ème} édition

La 40ème édition des 100 km à pied s'est déroulée les 13 et 14 mai derniers. Comme chaque année, cette manifestation a rencontré un grand succès grâce à la qualité et au talent des participants qui ont réalisé d'excellents résultats, au nombre et au dévouement des bénévoles toujours plus nombreux, et à une équipe de responsables en phase de renouvellement. La meilleure façon d'en rendre compte est de publier l'essentiel du bilan moral de l'association présenté par son président lors de la dernière assemblée générale.

Bilan moral de l'association

Cette année, c'est un conseil d'administration composé de 12 personnes et complété par de nombreux bénévoles acquis à la cause des 100 km, qui s'est mis en route dès septembre 2014 pour préparer l'édition 2015.

L'objectif était de faire perdurer une organisation qui présente un regain d'intérêt chez les coureurs et les marcheurs avec un nombre d'inscriptions en hausse depuis maintenant 4 ans, tout en maintenant un niveau de sécurité optimal sur le circuit pour les concurrents et les suiveurs. L'édition précédente des 100 km avait également été marquée par un nombre de bénévoles insuffisant, ce qui avait obligé certains à prolonger la durée de leur permanence, ou à gérer deux postes simultanément, ainsi que des coureurs se trompant de parcours.

C'est donc à partir de ce constat que s'est préparée l'édition 2015 des 100 km. Il s'agissait d'abord d'améliorer le circuit en terme de balisage, tant pour les coureurs que pour la circulation routière. Après avoir repensé la signalétique carrefour par carrefour, il apparaissait que le mode de signalisation du circuit ne répondait pas aux normes de sécurité routière. Ce fut le principal investissement financier de l'année avec

une commande d'un montant de 3 000 € dans l'achat de panneaux noirs sur fond jaune.

Ensuite, afin d'éviter les erreurs quant aux différentes boucles et les couloirs dans la salle des sports, des solutions ont pu être trouvées afin de matérialiser correctement chaque couloir par un matériel autre que la rubalise et les cônes qui étaient déplacés par les foules gravitant autour de l'évènement. Le trait aussi a été amélioré et il est à présent plus visible. De nouveaux pochoirs ont aussi été créés. Enfin, un balisage permanent du circuit est à présent opérationnel.

Concernant ces différents points, des améliorations restent à faire, notamment dans la manière de canaliser les accompagnateurs dans la salle des sports. A l'issue de cette édition, nous avons aussi acquis davantage de connaissances sur le comportement de la peinture utilisée pour le trait. Bref, cette année sur quelque 800 participants, on ne note que cinq coureurs qui se sont trompés de boucle. Cinq de trop me direz-vous ? Mais résultat encourageant.

Les bénévoles : des incompréhensions possibles ?

Nous avions fait le choix cette année de redéfinir les besoins en bénévoles pour chaque poste et chaque tranche horaire. Ce choix était celui de mieux utiliser les forces vives que vous êtes, pour que chacun soit réellement utile au déroulement de l'épreuve. La contrepartie a été de se risquer à heurter certains anciens bénévoles en leur demandant d'assurer une tâche autre que celle à laquelle ils étaient habitués, puisque certains postes nécessitaient moins de personnes que les années précédentes. Nous ne voulions écarter personne, et nous espérons revoir l'année prochaine ceux qui n'ont pas voulu venir cette année.

Nous avons besoin de chacun d'entre vous. Tous ici, vous avez apporté votre pierre à l'édifice pour un résultat dont nous pouvons être fiers. Vous avez été plus nombreux que l'an dernier, et le tableau de répartition des bénévoles était rempli. Nous avons eu à la fois le plaisir de voir apparaître de « nouvelles têtes », et celui de retrouver les anciens dont la connaissance de l'organisation est précieuse. C'est ce qui fait la richesse des 100 km.

Enfin, les 100 km sont aussi l'occasion de tisser des liens avec diverses associations. Les pompiers de Steenwerck apportent leurs compétences bénévolement depuis maintenant quatre ans. L'US Canette nous a rejoint cette année pour une aide très remarquée ... et surtout très appréciée. On espère poursuivre l'aventure le plus longtemps possible ensemble, bravo à tous !

Suite à ces préparatifs, les 100 km pouvaient avoir lieu. Le nombre d'inscrits cette année est élevé sans pour autant être en hausse par rapport à l'an passé. En revanche, que de satisfactions de voir des concurrents heureux, remerciant l'organisation et les bénévoles, remerciant l'ensemble des personnes présentes dans la salle des sports, et ... 265 personnes arrivant au bout des 100 km. Ca fait beaucoup de monde sur le podium le jeudi soir, avec des Steenwerckois en pagaille dans le lot. Les 100 km 2015 sont terminés, vivent les 100 km 2016, avec encore plus de bonheur, de concurrents, de bénévoles ... dont vous serez sûrement! Merci d'avance!

Le podium des courses :

Le premier des 100 km « open » (départ à 19h) est Emmanuel VINCENT d'Hériménil (54), qui a bouclé les 100 km en 8h25'39.

Le second est David CAPON (Givenchy), en 9h25'59.

Le troisième est Daniel FLAMENT, en 9h57'57.

La première dame est **Laurence FAGNON**, 13^{ème} au classement général, en 10h44'46.

La seconde : Isabelle DHALLUIN, 24ème en 11h45'25.

La troisième : **Audrey MALUHA** de Tinqueux (51), 42^{ème} en 12h52'29

Le premier de la <u>course du matin</u> (départ à 6h) est **Olivier BERGEY** de Versailles (78), qui a fait les 100 km en 8h08'29.

Le second est **Mickaël KRUGER** (Allemagne), en 8h43'20.

Le troisième est Fabien SCHLEGEL, en 8h47'06.

La première dame est **Natascha BISCHOFF** de Mothern (67), 4^{ème} au classement général, en 8h54'14

Les résultats des Steenwerckois :

A la <u>course du soir</u>, seize Steenwerckois ont couvert les 100 km :

Freddy VANTORRE, 8^{ème} au classement général, en 10h37'08

Sylvain SAUMONT, 28^{ème}, 12h12'16

Vivien RAMON, 50^{ème}, 13h10'09

Cédric BEVE, 93^{ème}, 14h57'47

Laure D'HERT, 98^{ème}, 15h06'49, première Steenwerckoise

Loïc VANGRAEFSCHEPE, $109^{\text{ème}}$, 15h27'45

David CAPPOEN, 111^{ème}, 15h40'55

Pascal DELEMOTTE, 128^{ème}, 16h01'59

Julien RUCKEBUSCH, 134ème, 16h19'24

Pierre GAMBIER, 143^{ème}, 17h08'05, vétéran 2

Emilie BIBAUT, 158^{ème}, 17H39434

Alain HAGUET, 173^{ème}, 18h23'01

Amandine LABALETTE, 178^{ème}, 18h31'21

Gwenaël ROBERT, 182^{ème}, 18h41'17

Catherine GREUEZ, 198^{ème}, 19h35'41

Roger BAFCOP, 225 ème, 23h04'56, vétéran 4

A la <u>course du matin</u> (départ à6 h le jeudi), un Steenwerckois était à l'arrivée : **Frédéric BRICE**, 25^{ème}, 11h46'51

Et il faut mentionner bien sûr les Steenwerckois inscrits pour les 100 km, et qui ont enregistré des résultats sur des distances inférieures :

Céline RATTEZ: 77,67 km en 12h44'52 **Marine HOUSPIE**: 68,57 km en 15h21'55 **Samuel CHIEUX**: 46,24 km en 06h03'13 **Grégory GERMAIN**: 37,14 km en 03h53'53 **Jean-Claude LABIS**: 37,14 km en 05h33'32

Olivier DEREBREU: 37,14 km en 08h19'19, junior

François HOUSPIE: 37,14 km en 08h20'49 Éric BACQUAERT: 30,91 km en 03h53'08 Raphaël BIBAUT: 30,91 km en 04h50'51 Martin NORO: 14,81 km en 01h29'04

Enfin il ne faut pas négliger les 49 Steenwerckois qui avaient pris une inscription pour un seul tour, et dont certains, sur cette distance plus courte, on réalisé un temps digne d'un vrai exploît.

Et ceux de la course des jeunes!

Comme chaque année le jeudi après-midi, les enfants de 7 à 16 ans peuvent participer à une épreuve qui leur est adaptée. Et comme chaque année des résultats encourageants ont été enregistrés, malgré cette fois une météo tout-à-fait dissuasive!



La course des jeunes sous la pluie

Catégorie « Eveil athlétique » filles de 7 ans

1 Alizée BELAEN

- 2 Julie HOUSPIE
- 3 Constance DUBLIN

Catégorie « Eveil athlétique » garçons de 7 ans

1 Gabriel TEIXEIRA

- 2 Robin PASQUIER
- 3 Louis HUART-VANVERTE
- 4 Mathis LEPLUS
- 5 Théo EVRARD

Catégorie « Eveil athlétique » filles de 8 & 9 ans

1 Suzie DHALLUIN

- 2 Noémie GHESQUIER
- 3 Anaëlle RIEM
- 4 Louise RANDOUX
- 5 Anna LECOINTRE-DELPIERRE
- 6 Cécile COSTENOBLE
- 7 Anaïs HOUSPIE
- **8 Louise VAUCHEZ**
- 9 Lina AKCHICH
- 10 Saliana HADJ AMAR
- 11 Marie VITSE
- 12 Kim VERCAIGNE

Catégorie « Eveil athlétique » garçons de 8 & 9 ans

1 Sacha LAMY

- 2 Antoine TAMPERE
- 3 Cyril BELAEN
- 4 Timothée SERGHERAERT
- 5 Florent INGELAERE
- 6 Arthur TEIXEIRA
- 7 RYAN lombard
- **8 Lucas VENDEVELDE**
- 9 Gaspard LEROY

Catégorie « Poussines » 11 & 12 ans

1 Zélie TOP-ASSEMAN

- 2 Juliette LIETARD
- 3 Lison INGELAERE
- 4 Laura DUMORTIER
- 5 Sarah HOUSPIE
- 6 Garance BOUCHERIE
- 7 Justine POURCELET
- 8 Tulipe DEGHOUY
- 9 Camille STEVANOVIC

Catégorie « Poussins » 11 & 12 ans

1 Quentin BENARD

- 2 Martin DUVET
- 3ex Thibaut WALLART
- 3ex Antoine RIEM
- 5 Arthur LECOINTRE-DELPIERRE
- 6 Valentin BEERNAERT
- 7 Martin FRIENCK
- **8 Lounis DUMONT**
- 9 Adrien LAPORTE
- 10 Sacha WILLEMAN
- 11 Kendall ROMEO
- 12 Fabien HANNOY
- 13 Djilel HADJ AMAR
- 14 Anthonin LEMAITRE
- 15 Paul DURLIN
- 16 Victor GERNEZ
- 17 Ilves AKCHICH
- 18 Mansour MADDI

Catégorie « Benjamines » 12 & 13 ans

1 Aurore DANELS

- 2 Julie COLIN
- 3 Audrey DANELS
- 4 Océane STEVANOVIC

Catégorie « Benjamins » 12 & 13 ans

1 Louis PEULMEULE

Catégorie « Minimes » filles de 14 & 15 ans

1 Tiffany GOUY

2 Justine QUIVRONT

Catégorie « Minimes » garçons de 14 & 15 ans

1 Jérôme LALOUX

2 Cédric DELAYEN

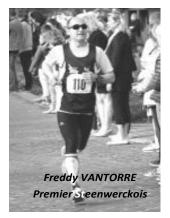


Extraits de l'album photos des 100 km 2015



















STEENWERCK DE NOUVEAU SUR LE PODIUM NATIONAL



Les 23 et 24 mai 2015 les Archers Stoenwerckois se déplaçaient à la Roche-sur-Yon (Vendée) pour y défendre leur titre de champion de France 2014.

Le club présenta une équipe de 5 archers :

- 3 adultes : Frédéric FAUVART David VAN-SCHOORISSE, Jonathan MARECHAL.
- 1 ado: Jordan LABALETTE, vice champion de France.
- 1 enfant : Gabriel CASTEL, qui a fait un purcours très honorable.

Au final, les Archers Steenwerckois terminent à une belle 3600 place, avec un total de 2105 points, à 1 point du 26me Audruica.

Prochain rendez-vous en mai 2016, pour les Olympiades au Cap d'Agde.

Encore bravo à toute l'équipe, les archers et les initiateurs.

Les responsables : Roger, Jacques, Jean-Noël.

Les inscriptions pour la saison 2015 - 2016 se feront à partir du 1st septembre 2015 aux lieux et heures d'entrulnement inscrits ci-dessous :

SALLE DUTRIE (parking près du stade de foot-ball)

Le mercredi	30 (Ouverture de la salle % heure avant)
Le vendredi	
Le samedi	10 "
Le dimanche 9 heures à 11 heures 3	0 "
Lan applicate sout as	Smile & martin de l'Area O nest

Les enfants sont admis à partir de l'âge 8 ans.

2 séances d'initiation gratuites sont possibles avant toute inscription.

L'inscription pour la saison 2015 - 2016 est fixée à 40 euros (assurances comprises).

Il est obligatoire de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à Fare.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter :

M. Roger CHARLES

au 03 28 49 98 95 ou

M. Jacques LABALETTE au 03 28 49 97 74 jacques.labalette0432@orange.fr



Les membres de l'association du FITNESS vous invitent à les rejoindre dès le lundi 7 septembre. Découvrez et appréciez des cours variés dans une ambiance rythmée! Dorothée, Agathe et Arnaud animeront vos soirées!

4 cours vous sont proposés chaque semaine :

Lundi 19h00 - 20h00 : Cardio / Abdos-Fessiers avec Arnaud

Mardi 19h30 - 20h30 : Zumba avec Agathe

Mercredi 19h30 - 20h45 : Renforcement Musculaire avec Dorothée

Jeudi 19h00 - 20h00 : Remise en forme avec Dorothée

Nouveau

Week-end: 2 fois par mois course à pieds - marche active avec Dorothée

La cotisation annuelle est de 105.00 Euros pour les Steenwerckoises et 115.00 Euros pour les Extérieures.

ATTENTION

Le règlement et le certificat médical sont obligatoires DES LE 1^{ER} COURS
Une permanence sera assurée 20 mns avant chaque cours pendant tout le mois de septembre.

Pour les inscriptions, il est obligatoire d'apporter :

- La fiche d'inscription remplie
- 1 certificat médical
- 1 enveloppe timbrée à votre adresse
- Le règlement (facilités de paiement)

Pour tout renseignement vous pouvez contacter:

Cathy Gambier, Présidente au 06.78.53.69.35 Delphine Blanpain, Secrétaire au 06.11.28.83.38

Y O G A et bien être

reprise des cours à partir du 08 septembre 2015

Mardi matin de 9 h à 10 h 15

Salle Omnisports (derrière la maison Decanter) 59181 STEENWERCK

Documents à nous fournir :

» Fiche d'inscription

» Certificat médical obligatoire

» 2 enveloppes timbrées à votre nom

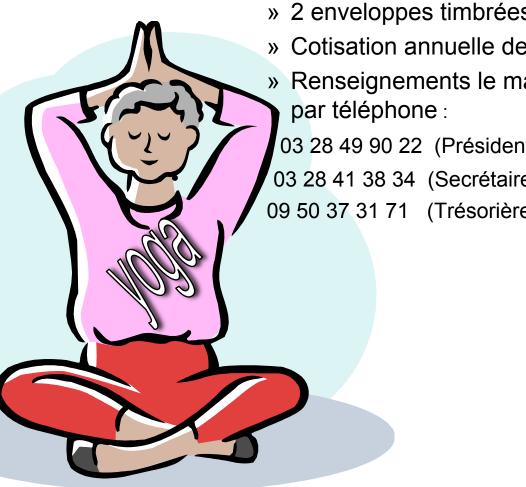
» Cotisation annuelle de 60 euros

» Renseignements le mardi matin OU par téléphone :

03 28 49 90 22 (Présidente) (Brigitte)

03 28 41 38 34 (Secrétaire) (Raymonde)

09 50 37 31 71 (Trésorière) (Marie Paule)



ASSOCIATION YOGA ET BIEN ETRE



A partir du 8 Septembre 2015

FICHE D INSCRIPTION

NOM ET PRENOM

ADRESSE

NUMERO TELEPHONE

ADRESSE INTERNET

Désire s'inscrire aux cours de yoga qui se pratiquera tous les :

MARDI DE 9h A 10 H 15 Salle Omnisport (derrière la maison Decanter) 59181 STEENWERCK (sauf les vacances scolaires)

Documents à nous fournir

Fiche d'inscription dûment remplie

Obligatoirement un certificat médical récent permettant la pratique du Yoga

2 enveloppes timbrées à votre adresse

La cotisation qui s'élève à 60€ (de préférence en chèque)

Signature

Merci de votre compréhension

Le bureau: R.DUCROCQ, J FACON, R FACON, MP MARMET, B SAVART,



Atelier Danse



C'est la rentrée... Inscrivez-vous!

Dės 4 ans

None accepts the late prince of accept to these expectation extract purlaments difficultied. Forms, beginned about the proposal and march to recommit, its Committee Proposal your long principles are recommit.



CAR DESCRIPTIONS AUGUSTATE FOR EXAMINE

Le marconii (répression de 15-65 i milion Le namedi S equiembre de 15-65 i milion

2 cours d'essais gratuits

REPREST DES COURS LE MARTIE SEPTEMBRE Départifiers par éga à



Company district of the control of t



facebook

Merci...



... D'avoir été si nombreux lors de notre représentation annuelle et d'avoir été au rendez-vous du projet DanseWindows. Beaucoup de nouveaux projets s'annoncent pour cette nouvelle année!



A vos agendas!

Le petit Saucisson rouge et le Gant méchant Loup 28 novembre 2015 à 16h00 à la Salle du temps libre

en collaboration avec l'association Familles Rurales





Marionnettes • Musique • à partir de 4 ans Durée : **45 mn**

Tarifs: 3€ pour les enfants 2,5€ pour les adultes

Par la Compagnie Le Fil à la Patte

Musicien et Marionnettiste : Axel Brame et Olivier Mignot Aide à la mise en scène : Gaëlle Fraysse Regard extérieur : Anne-Gaëlle Ponche C'est la fin de journée à la boucherie. Le garçon-boucher rêvasse, ce qui n'est pas du goût de son patron qui le somme de terminer les préparatifs pour le lendemain, à savoir préparer un poulet au four et trancher un saucisson. L'apprenti s'exécute avec lenteur et s'aperçoit soudain que le gant de cuisine peut être un excellent compagnon de jeu! Il lui rajoute des yeux-cuillères, des mains-fourchettes, des dents-couteaux et voilà un loup féroce et affamé... Mais il faut fermer boutique et la nuit s'installe...

La musique commence, le Gant Méchant Loup se réveille. Il a faim ! Il aperçoit alors le Petit Saucisson Rouge \dots

Dans ce spectacle marionnettique sans paroles et en musique, le manipulateur et le musicien se complètent pour créer un univers drolatique dans lequel les références vont de Pierre et le Loup à Tex Avery. Le décor singulier d'une boucherie de quartier et la nature des personnages permet une double lecture du spectacle et s'ajoutent à l'humour des situations.

HARMONIE MUNICIPALE ECOLE DE MUSIQUE

INSCRIPTIONS 2014-2015

L'école de musique est ouverte à tous, enfants (à partir de l'âge de 6 ans) et adultes. Les cours ont lieu essentiellement le mercredi et le samedi, et le soir, en fonction de la discipline enseignée.

Les disciplines enseignées :

- Formation musicale.
- Formation instrumentale:

Flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, baryton, tuba, percussion.

• Musique d'ensemble : Classe d'orchestre et petits ensembles.

Les inscriptions auront lieu:

MERCREDI 9 SEPTEMBRE et SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2015

de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 à la « Maison LEPLUS » 1er étage Grand place

Pour tout renseignements:

[∞] 03.28.40.49.43 Ecole de Musique le mercredi uniquement

203.28.49.94.78 Mairie (lundi, mardi et jeudi matin uniquement)

Par mail: ecolemusique.steenwerck1812@outlook.fr

BIENVENUE A L'HARMONIE MUNICIPALE!!

Si vous pratiquez déjà un instrument (flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba ou percussion) et que vous souhaitez partager votre passion dans une ambiance chaleureuse et conviviale : **l'harmonie municipale** vous accueillera avec plaisir. Répétitions tous les LUNDIS de 20h00 à 22h00 à la nouvelle salle Maison DECANTER.

N'HESITEZ PAS......VENEZ NOUS REJOINDRE!!!

INFOS: www.hmsteenwerck.fr



L'Harmonie Municipale de Steenwerck fête

"La variété française"



O E BOY

le 31/10/19

à 20 h

Salle des sports



Gratuit

L'Harmonie Municipale de Steenwerck fête



Sainte Cécile



Dimanche 15 Novembre 2015

Messe à 11h Eglise St Jean Baptiste

Abraham Lyberty Fanfare Angélique Game of Thrones

A l'issue de cette célébration, plusieurs membres de la société seront décorés et un vin d'honneur sera servi

Festival Conteurs en Campagne 2015:

"Nannuluk, l'enfant sauvage"

Dans le Grand Nord, à l'intérieur d'une maison d'hiver , un bébé pleure...il vient de naître et réclame un prénom.

Au même moment, le cri d'une femelle ourse retentit sur la banquise.

Les parents décident alors de nommer l'enfant Nannuluk, Petit Ours !

La prenante histoire sauvage d'un enfant déchiré entre le monde animal et le monde humain.

Est-il un ours? Est-il un homme?....



Mélancolie Motte



STEENWERCK CROIX DU BAC

Salle du temps libre

DIMANCHE 11 OCTOBRE 16h30

Spectacle familial dès 8 ans;

Adultes: 6 € Enfants: 3,5 €



Vous recherchez

Une « Assistante Maternelle Agrée ».

Temps complet, mi-temps, une demi-journée, quelques heures par semaine.

Votre contact : Sylvie Dassonneville , Présidente de l'association

« Allo Ass Mat »

Tél: 06.40.05.15.69

Mail: alloassmat59101@gmail.com

Vous communiquera les disponibilités des Assistantes Maternelles

Grande vente de fringues, de puériculture et de jouets

Le 28 Novembre 2015 de 08 h 30 à 14 h 00 Salle des Sports de Steenwerck Entrée gratuite – Petite restauration

Réservation obligatoire de l'emplacement :

Téléphone : 06.40.05.15.69

Mail: <u>alloassmat59101@gmail.com</u>

Prix du mètre : 3,00 €

Afin de valider votre réservation dans nos registres et conformément à l'article 321-9 du code pénal, une attestation vous sera remise lors de votre inscription (carte d'identité obligatoire)

Le Club " Les amis du temps libre "

Vous invite à leur porte ouverte

Le Samedi 26 Septembre 2015. De 10h à 17h.

Jeux de cartes "Belote, Manille, Scrabble, etc..."

Tombola, 421.

Découvrez notre Club, une grande famille, pour se détendre, oublier ses soucis et partager un bon moment.

Une fois par semaine " le Mardi de 14h à 17h "

N'hésitez pas à nous rencontrer ce samedi à la salle du Temps Libre à la Croix du Bac.

> Le Président, CAMPAGNE Régis

Le Club " Les amis du temps libre "

Vous invite à participer au repas dansant. Avec l'orchestre " HEXAGONE "

Le Dimanche 8 Novembre 2015, à la maison du Temps Libre de La Croix du Bac

Ouverture à 11h



Menu

COUSCOUS ou Carbonade

Fromage

Dessert

Café



Pour la somme de <u>26 euros (boissons non comprises)</u>

N'hésitez pas à venir avec votre famille ou vos amis.

Ils seront les bienvenus III

	Bulletin d'insc	cription
Nom:	Préno	em :
Nombres de repas : . Bulletin à rendre pour	×26€ le 27 Octobre 2	Total : € 2015, Dernier Délai.
		Signature.

Monsieur CAMPAGNE, 7 hameau du peuplier 59181 STEENWERCK. 06.10.93.26.48.

STEENWERCK TRES IMPORTANT

Grand besoin de dons de SANG

En effet L'Amicale lance un appel à tous les donneurs de 18 à 70 ans .

Pour répondre à la demande de L' E F S et les demandes des hôpitaux (pour les malades et pour les accidentés de la route) nous vous invitons à venir nous rejoindre pour un don de sang et vous donnons donc Rendez vous :

LE DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2015

De 8 H à 12 H SALLE ST JOSEPH

Retenez bien cette date et venez en famille ou avec des Amis

VENEZ NOMBREUX LE 13 SEPTEMBRE

D'avance merci

L'Amicale et son président Mr VANTORRE

L'US Canettes a un an!

Made in Steenwerck



L'US Canettes est une association créée en septembre 2014 par une vingtaine de jeunes Steenwerckois ; elle a pour volonté de dynamiser la commune en organisant des évènements culturels, sportifs et caritatifs de manière ponctuelle. L'anniversaire de cette première année d'engagement est, pour nous, l'occasion de vous faire découvrir nos différentes actions.

Décembre 2014 – Tournoi de Futsal



Notre 1^{er} évènement fut un tournoi de Futsal orchestré au profit de l'AFM Téléthon le dimanche 14 décembre 2014. L'USC associé au club de Football



Steenwerckois ont réuni ce jour-là plus de 16 équipes et récolté près de 300 euros destinés à la recherche contre les maladies incurables.

Mars 2015 – Stage de Football



Nous avons ensuite organisé un stage de Football pour les enfants de 8 à 16 ans issus du club

de Steenwerck. Au programme : tests physiques et tactiques, mise en condition de la finale 1998 et rencontres privilégiées

STAGE FOOTBALL US.C.

US. STEENWERCK

3-4-6 mars 2015

France - Brésil

avec les joueurs du LOSC au domaine de Luchin.

En outre, à l'occasion des 100 kilomètres de Steenwerck, nous avons tenu et animé le stand de ravitaillement de « La Blanche » durant 12 heures consécutives. Nous nous sommes également occupés de l'accès aux châteaux gonflables pendant la Fête de la Musique organisée par le Café de la Mairie.

Mai 2015 – Exposition sur la liberté d'expression



Puis, choqué par les attentats du 7 janvier, notre association a monté une exposition sur la liberté d'expression en partenariat avec l'ONG Amnesty International. De plus, un visionnage

du film 'Caricaturistes, Fantassins de la Démocratie' suivi d'un débat a été organisé le 15 mai en la mairie de

Steenwerck. Conjointement à ces évènements, nous sommes intervenus une vingtaine de fois dans les écoles primaires Jean Monnet et Saint-Joseph et les lycées Paul Hazard et Gustave Eiffel pour sensibiliser les plus jeunes sur ce sujet d'actualité. Nous avons également tenu une chronique de la radio Lilloise RCV sur 99.00 FM.



Juin 2015 - Tournoi de Basketball & intervention sur Calais



Enfin, nous avons organisé un tournoi de Basket-Ball 3 contre 3 dans la nouvelle salle Omnisports où 16 équipes

se sont affrontées de 18 heures à minuit. Cet évènement nous a permis de récolter la

somme de 200 euros pour acheter des paires de chaussures, que nous avons distribuées au Secours Catholique de Calais afin de venir en aide aux migrants sur place.





Nous sommes d'ailleurs intervenus au centre Jules Ferry et dans le bidonville de Calais appelé 'The Jungle '. Nous avons alors pu distribuer vêtements et vivres aux migrants là-bas. Cette expérience fut un réel enrichissement pour nous.

Nous tenons à remercier la municipalité ainsi que les associations Steenwerckoises qui nous ont permis de rendre nos projets possibles.



Rejoignez-nous, nous recrutons!

Pour faire vivre l'USC une deuxième année, nous comptons sur l'engagement de plusieurs bénévoles. N'hésitez pas à nous rejoindre sur Facebook!

Un steenwerckois Champion de France!

Le week-end du 8 au 10 se sont déroulés les championnats de France de char à voile en Vendée. La plage de Fromentine accueillait la catégorie des chars à cerfs volants où 37 pilotes étaient en lice pour le titre.

Adrien Delayen, jeune steenwerckois, a décroché le titre de champion de France junior 2015 pour le plus grand plaisir de son entraîneur Hubert Queval. Licencié au club de char à voile Les Islandais depuis 10 ans, son enthousiasme reste intact...

Ce résultat lui a permis de se sélectionner pour participer aux championnats d'Europe de char à cerf volants qui se dérouleront du 19 au 22 septembre sur la plage d'Oostduinkerke en Belgique.

C'est l'occasion pour ceux qui le souhaiteraient d'aller assister à un beau spectacle haut en couleurs qui réunira 80 pilotes de 10 nations...

N'hésitez pas à lui parler de ce sport palpitant et écologique, il vous fera partager avec plaisir sa passion...





RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES EN 2015

AVIS AUX ÉLECTEURS

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et Français qui ont 18 ans et ont été recensés lors de la journée Défense et Citoyenneté sont en revanche inscrits d'office sur les listes électorales de leur commune. Ce n'est que s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office ou s'ils ont déménagé qu'ils doivent faire une démarche volontaire d'inscription auprès de leur mairie dans les conditions de droit commun.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie ou accessible en ligne, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure.

Les inscriptions déposées avant le 31 décembre et retenues par la commission administrative permettent normalement de voter à compter du 1er mars de l'année suivante.

Exceptionnellement, en 2015, et afin de permettre au plus grand nombre de citoyens d'être inscrit sur les listes électorales et ainsi de pouvoir participer aux élections régionales organisées en décembre 2015, les demandes d'inscriptions déposées entre le 1° janvier et le 30 septembre 2015 seront prises en considération dès l'année 2015 et permettront de voter dès le 1° décembre. Les demandes d'inscriptions déposées entre le 1° octobre et le 31 décembre 2015 ne permettront en revanche de voter qu'à compter du 1° mars 2016.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. S'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune, les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont en revanche aucune formalité à accomplir.

Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

PUBLICATION DES LISTES ÉLECTORALES

Les tableaux des rectifications apportées à la liste électorale de chaque commune dans le cadre de la procédure exceptionnelle de révision organisée en 2015 à l'occasion des élections régionales, prenant en compte les demandes d'inscription déposées du 1^{er} janvier au 30 septembre 2015, seront déposés le 10 octobre 2015 au secrétariat de chaque mairie et affichés aux lieux accoutumés pendant dix jours. Ils demeureront, durant cette période, à la disposition de tout électeur désireux d'en prendre communication ou copie.

Les recours contre ces modifications sont formés par déclaration orale ou écrite, faite, remise ou adressée au greffe du tribunal d'instance du lieu de résidence, entre le 10 et le 20 octobre 2015 inclus. A partir du 21 octobre 2015, aucune réclamation ne sera admise.

Les listes électorales en vigueur le 1er décembre 2015 seront accessibles en mairie dès le 30 novembre 2015.

Les tableaux de rectifications intégrant les demandes d'inscriptions déposées entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2015 seront déposés au secrétariat de chaque mairie le 10 janvier 2016. Les recours seront ouverts aux électeurs dans les mêmes conditions du 10 au 20 janvier 2016, aucune réclamation n'étant admise au-delà de cette date.

Les listes entrant en vigueur le 1er mars 2016 seront accessibles en mairie dès le 29 février 2016.

INFRACTIONS EN MATIÈRE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Toute personne qui aura réclamé et obtenu une inscription irrégulière s'expose aux sanctions pénales prévues par les articles L. 86 et L. 88 du code électoral, soit un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende.

PIÈCES A PRODUIRE À L'APPUI DES DEMANDES D'INSCRIPTION

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attache avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité, ou dont la validité a expiré dans l'année précédant le dépôt de la demande d'inscription ;
- L'attache avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité, etc.). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.



BIENTÔT ANS!

PENSEZ AU RECEN-SEMENT



MENDERAL

CHEMAN CHÉRIC PRINT ADMINISTRATION DIRECTION DE SÉRVICE BATICANA

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citovenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT?

Deux possibilités s'offrent à vous :

- 1 Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 Munissez-yous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 Allez dans la rubrique «catalogue des services». cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 Yous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

pièce d'identité et invet de famille.







Objets trouvés

Depuis le journal précédent :

- un portable
- une paire de lunettes noires
- un jeu de boules
- un trousseau de clés
- des vêtements aux centres aérés.

Sachez néanmoins que de nombreux objets n'ont jamais été réclamés. Pour toute perte plus ancienne, rapprochez-vous de l'accueil en Mairie.

Nouvelle activité à Steenwerck

Le 03 septembre à 10 h 00, ouverture du magasin de prêt à porter « Estrade » au 5 Grand'Rue, spécialisé dans le prêt-à-porter féminin et accessoires de mode

Urbanisme

La CCFI a mis en place des permanences des architectes des Bâtiments de France. Cellesci se dérouleront les 18 septembre, 23 octobre, 20 novembre et 18 décembre et vous permettront de valider la faisabilité d'un projet immobilier dans un périmètre de monuments historiques ou secteur sauvegardé.

Pour plus d'infos, contactez le le service Urbanisme de la CCFI au 03.59.68.40.25.

Rappel de la procédure d'inscription aux services périscolaires pour l'année 2015 - 2016

L'inscription aux services périscolaires est obligatoire.

Les dossiers « famille » sont toujours disponibles à l'accueil de la mairie et doivent impérativement être rendus complétés et signés avant le 28 août dernier délai.

Les enfants qui ne seraient pas inscrits à la cantine, à l'étude, à la garderie et/ou aux TAP, ne pourront être admis dans ces différents services périscolaires.

Comptant sur votre compréhension

Le service des régies

Prochain Journal de Steenwerck

Pour le prochain numéro du journal de Steenwerck, les articles doivent être déposés en Mairie au plus tard le 09 novembre 2015.

Il est souhaitable de les envoyer directement par mail sous format PDF à l'adresse suivante : markmazieres@yahoo.fr

Les évènements à Steenwerck



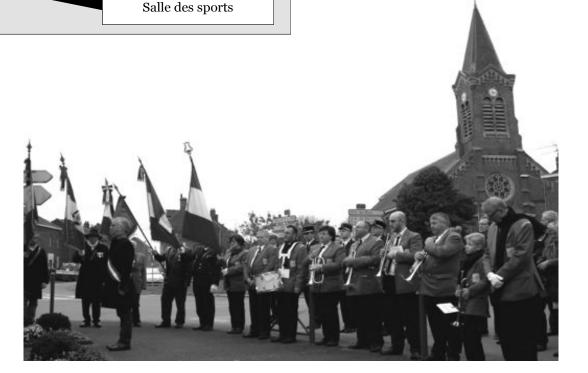














Votre enfant a participé aux ALSH cet été. Afin de répondre à l'ensemble de vos attentes et de proposer à vos enfants des activités de qualité, nous sollicitons vos suggestions et avis dans le questionnaire ci-dessous.

Merci de votre participation.							
NOM (facultatif) : PRENOM (facultatif) :							
Centre(s) fréquenté(s) : Juillet		J A	Août				
☐ Maternelle ☐			Primaire \square				Point Jeunes
Pour quelle(s) raison(s) inscrivez-vous votre (vos) enfant(s) aux ALSH ?							
 □ obligations professionnelles □ pour l'enfant (activités, copains) □ confort personnel (dépannage occasionnel) □ autre : INSCRIPTION :							
	Très satisfa	it	Sati	sfait		Plutôt atisfait	Pas du tout satisfait
les jours proposés (6 permanences)							
les horaires proposés							
les tarifs							
CONDITIONS D'ACCUEIL :							
		Très satisfa		Satisf	ait	Plutôt satisfai	
l'aménagement des locaux							
les horaires d'accueil							
les garderies (matin et soir)							
les repas							
la qualité et diversité des activités prope	osées						
le camping							
Remarques:							

EQUIPE D'ANIMATION ET DIRECTION:

		Très satisfait	Satisfait	Plutôt satisfait	Pas du tout satisfait
l'accueil					
la disponibilité					
le relationnel enfants/animateur	rs directeurs				
le relationnel parents/animateur	rs directeurs				
la sécurité					
COMMUNICATION : Comment avez-vous eu les infor	mations pour	· ?			
	En mairie	Journal de	Ecoles	Flyer/	Bouche à
		Steenwerck		affichage	oreille
pour l'inscription					
pour le fonctionnement					
Autres remarques ou suggestion	ıs :				

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX ENFANTS:

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	4 ^{ème} enfant
Quel âge as-tu?				
As-tu aimé les activités proposées ?				
Lesquelles préfères-tu ?				
Lesquelles aimes- tu le moins ?				

Merci de bien vouloir déposer le questionnaire rempli à la mairie (accueil ou boîte aux lettres).



Madame, Monsieur

03.28.49.94.78

Avec la participation des artisans, commerçants et industriels Steenwerckois, la commune a le plaisir de vous inviter au banquet offert à ses aînés âgés de 65 ans et plus

le DIMANCHE 4 ou 11 OCTOBRE 2015 (au choix)

Ce repas sera servi dans les Salons de la Prairie, 6 rue haute à Steenwerck à 12h30 précises.

Si vous ne pouvez vous y rendre par vos propres moyens, vous pouvez vous rapprocher des services de la mairie au 03.28.49.94.78

Comptant sur votre présence lors de cette manifestation de sympathie, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

Le maire, Joël DEVOS

Imprimé à retourner en Mairie impérativement avant le 15 septembre 2015

MMme						
Adresse						
Tél :/						
	PARTICIPERA(ONT) AU BANQU	JET D	U (au choix)			
	4 octobre 2015		11 octobre 2015			
	Monsieur		Monsieur			
	Madame (cocher les cases)		Madame (cocher les cases)			
Ne pa	articiperont pas aux banquets des aînés.					
Si vous souhaitez vous réunir par table (maximum 12 personnes), vous pouvez contacter Mme PERCHE au 03.28.49.97.89						
Si vous célébrez cette année vos 50,60 ou 65 ans de mariage, acceptez-vous que nous fêtions cet événement lors du banquet ? OUI NON						
Pour toute i	nformation : yous pouvez contacter dire	ectem	ent la mairie au			